

COMMUNE DE SAULNIERES

Compte rendu de la réunion du 07 novembre 2014

Convocations du 03 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le sept novembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALBERT, Maire

Présents : MM. ALBERT. ROMANO. DEMERRE. TOUTIN. ROSSI. PELLETIER. ALLEAUME. LE VALEGANT. Mmes ROLLAND. GAUDRY. CAMPAS. TREMBLAY

Absents : Mmes LAUVERNIER (pouvoir à M.ROSSI).Mmes TANNÉ DUSAPIN (Pouvoir à M DEMERRE). CHAUVIN.

Secrétaire de séance : Mme TREMBLAY

1. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 3 octobre 2014.
2. Rectification du dernier compte rendu, la fuite n'est pas sur la borne à incendie mais sur la purge (route de Châtaincourt).
3. Délibérations :

- Commission communale des Impôts directs

Au mois d'avril, le conseil a désigné 12 personnes pour être membre titulaire et 12 noms pour être membre suppléant de cette commission, mais une délibération aurait dû être prise indiquant que le conseil municipal approuvait ces deux listes. Par 14 voix pour les 24 noms retenus sont approuvés.

- Tarif banquet communal 2014 :

Le menu de la Gastronomie Vernolitaine étant retenu, le conseil, par 14 voix Pour, vote à 38 euros le tarif par personne.

- Indemnité du receveur municipal :

La délibération N° 20140020 du mois d'avril ayant été rédigée sur un mauvais papier en-tête, le conseil se doit de supprimer cette délibération et par 14 voix Pour reprend une délibération pour voter le taux de 100 % pour l'indemnité du receveur municipal

4. Monsieur le Maire présente le devis de Monsieur Garcia pour le changement des capots des bornes à incendie défectueux. Devant le montant exorbitant, le conseil ne donne pas suite et sollicitera les pompiers pour connaître d'autres fournisseurs.
5. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme Deguine, habitante de Morvillette se plaignant du point de l'arrêt bus situé devant chez elle. Pour elle l'abri n'est pas aux normes réglementaires (réponse : cet arrêt sert uniquement comme point de descente, donc il n'y a pas de nécessité d'un abri aux dernières normes), les camions stationnent à cet endroit et creusent des ornières, ainsi que le problème des eaux provenant de la route dévalant dans sa propriété.
Mme Deguine demande que le conseil municipal appuie, auprès du service des transports et du conseil général ses doléances.
Le conseil fait remarquer qu'il s'agit d'une voie départementale et que cela est du ressort du Conseil Général. Monsieur le Maire indique qu'il rencontrera Mme Deguine.
6. Remerciement des Carmen Ninas pour le prêt de la salle polyvalente pour leur bourse aux vêtements qui a eu lieu le 12 octobre afin de financer leur projet de participation au rallye des gazelles
7. Demande d'autorisation de tournage d'un court métrage d'étudiante autour de l'étang communal.
Réponse positive
8. Présentation de l'avant-projet des travaux sur le cours de la Blaise (démontage du vannage des anciennes fonderies et reprise hydromorphologique du cours de la Blaise.
Le conseil municipal émet un avis favorable.
9. Redevance de concession de gaz naturel pour 2013 : 1 588.62 € pour la commune.

10. L'Agence Régionale de Santé du Centre nous informe qu'une organisation régionale a été mise en place pour la prise en charge du risque Ebola.
11. Une demande de raccordement électrique pour l'éclairage public ayant pour l'impasse Roland Alleaume, les travaux doivent intervenir le 12 novembre.
12. La gendarmerie informe et invite le conseil à la saint Geneviève célébrée le 28 novembre à 17 h.
13. Une étude de rendement des réseaux d'eau potable avait débuté sur la commune de Saulnières et a été interrompue, l'entreprise Hydratec chargée de l'étude souhaite connaître la position de la commune pour entamer la phase 3. Le conseil souhaite la poursuivre pour rechercher les fuites d'eau puisque seuls 60 % de la consommation d'eau est facturé.
14. Le 20 novembre sera présenté à Dreux Agglo, le projet du site de la Fonderie en aval, pour ensuite est présenté au conseil municipal
15. Madame Tanné Dusapin signale, par courrier, que son voisin a fait un feu dans le chemin communal avec les conséquences que cela peut engendrer et que le bitume a été cassé devant chez elle (lors des travaux). Le problème sera vu lors de la prochaine réunion de chantier.
16. Les mairies de Fontaine les Ribouts et Boullay les deux Eglises lance une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et invite la commune de Saulnières en tant que voisine à assister aux réunions de préparation (12 et 25.11 et 27.01 et 10.02.)
17. Le Syndicat de Thimert signale que l'agent technique chargé de l'entretien des vallées est en congés maladie et qu'une entreprise va être chargée de cet entretien. Il nous est demandé de leur indiquer les vallées n'ayant pas été entretenues sur la commune, cette année.
Monsieur le Maire indique qu'il se rendra sur place pour leur indiquer.
18. Une réunion des élus correspondants de la sécurité routière de l'arrondissement de Dreux est prévue le jeudi 27 novembre.
Le conseil procède à la désignation d'un correspondant : Mme Rolland est désignée.
19. Mme D'Adhémar, habitante de la commune avait proposé, dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18 d'exposer une toile de son beau-frère représentant l'évènement, mais un imprévu empêche cette exposition. Un courrier de remerciement lui sera fait.
20. Le délégué des élections pour le Tribunal de grande Instance est Mme Annick Alleaume.
21. La chambre d'agriculture sollicite le prêt de la salle pour une réunion le 25 novembre. Le conseil accepte ce prêt.
22. Une réunion pour la révision des listes électorales aura lieu le jeudi 20 novembre à 18 h 30
23. Une réunion d'information sur les licences des débits de boissons organisée par l'association des Maires a lieu le 20.11 au Coudray, Monsieur Demerre s'y rendra.
24. Une commande de panneaux d'affichage va être faite permettant d'élargir l'information communale.

TOUR DE TABLE :

M. Romano : indique que des déchets ont été déposés dans le chemin de la Poste, un nom et un numéro de téléphone ont été relevés. Après avoir contacté la personne, tout a été enlevé dans la journée.

- Préciser dans la convention de location de la salle que les personnes doivent indiquer 8 jours avant le nombre de tables et de chaises à sortir ; une feuille d'état des lieux a été faite, doit être signée en 2 exemplaires.
- L'eise Guillard, électricien est intervenu pour le problème que la musique ne se coupait pas si les fenêtres étaient ouvertes, il s'avère que les fils n'étaient pas branchés.
- Précise que 3 réunions sont prévues dans le cadre de l'assainissement pour que soit « recadrer » les règlements prévus par la Loi.

M. Toutin : indique qu'il a assisté à la réunion sur l'aménagement du territoire, signale que les comptes rendus sont notés sur le forum demande que le local du stade soit aménagé.

- Demande que le cadastre numérique soit envisagé pour la commune
- Signale que le problème de déviation sur Bretonnières pose problème.
- Demande s'il peut consulter les archives communales.

M. Alleaume : signale que des câbles électriques neufs arrivent au clocher (à revoir dans les devis attendus)

- Fait part d'une demande de Monsieur Bétron, si dans le cadre des travaux actuels sur le commune, des matériaux ne pouvaient pas être utilisés pour « rapiécer » le chemin menant à Majainville, du panneau jusqu'à la ferme.

M. Rossi : Soulève le problème des panneaux de déviation un peu dans tous les sens.

- Propose une petite formation pour les conseillers souhaitant se rendre sur le forum et rencontrant des difficultés, à revoir pour un samedi matin.

Mme Tremblay : signale que certaines propriétés sont mal entretenues. Réponse : il s'agit de propriétés privées.

M. Le Valégant : indique que certains panneaux blancs du parking de la salle ont été déterrés.

- Il lui a été rapporté que l'abri-bus provisoire mis pour les enfants à Bretonnières est dangereux car sans visibilité, sans éclairage.

Mme Gaudry : signale que les jouets de Noël seront livrés le 17 novembre, les colis de Noël restent à commander,

- Demande si les ronces et branches qui débordent du terrain de l'IME sur la route menant à Saulnières peuvent être coupées.

M. Le Valégant se propose de le faire.

Mme Rolland : signale 56 personnes inscrites au banquet communal

- Soulève le problème de l'absence de téléphone à la salle.
- Et des gabions route de crécy. Réponse : seront enlevés au moment des travaux d'assainissement route de crécy.
- Demande que soit revu le travail d'un agent.

Séance levée à 0 h 15

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Les membres présents,